

# La lettre de



## Le mois des vendanges

**L**e mois de septembre a vu des vendanges assez satisfaisantes dont nous faisons état dans cette lettre : enfin un retour de la Préfecture de Police concernant les nuisances de la piste du boulevard de Grenelle, (voir p. 2) la réorganisation de la circulation autour de l'Hôpital Européen Georges Pompidou qui sera d'ici peu tout à fait satisfaisante et pratique pour les cyclistes (voir p. 3-4).

En revanche, quelques ombres restent au tableau : vous avez sans doute vu fleurir ici et là des panneaux signalant l'interdiction des vélos dans certains couloirs de bus. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas la réglementation qui a changé, mais uniquement la signalisation : ces couloirs de bus n'avaient en effet jamais été ouverts à la circulation pour les cyclistes, et la Mairie de Paris a décidé qu'il fallait rendre plus clair ce point de règlement, même s'il est absurde, de peur d'être accusée de mettre en danger les cyclistes. Il est grand temps que la Mairie de Paris se rende compte que c'est le plus souvent dans ces couloirs de bus que nous sommes le plus en sécurité. Savez-vous par exemple que le couloir de bus de la rue Lecourbe, que nous sommes nombreux à emprunter chaque jour, n'est pas autorisé aux vélos ? Pour faire entendre la raison à la mairie, les associations Vélo 15et7, MDB et Véloration, organisent une manifestation le samedi 11 octobre à 15h (voir appel à manifester p. 3) et nous invitons nos adhérents à nous rejoindre.

Enfin, vous trouverez dans cette lettre la convocation pour l'Assemblée Générale 2008, le jeudi 23 octobre (voir p. 4). Au cours de cette AG, nous devons procéder à des changements importants au sein du bureau. Si vous ne pouvez être présents, n'hésitez pas à nous faire parvenir une procuration (voir p. 3). Si vous souhaitez vous impliquer un peu plus au sein de l'association et lui consacrer quelques heures dans le mois pour suivre un dossier, assister à une réunion, écrire un article pour la lettre, c'est également un bon moment pour nous en faire part !

Cécile Chartier  
Présidente de Vélo 15et7

**Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15<sup>ème</sup> et du 7<sup>ème</sup> arrondissements**

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@no-log.org

<http://velo15et7.free.fr>

## Nuisances sur la piste cyclable boulevard de Grenelle

Comme nous vous le disions en janvier 2008, nous avons entrepris de « libérer » notre unique piste cyclable du 15e, presque toujours impraticable à l'angle du bd de Grenelle et de la rue du Commerce en raison des véhicules qui s'y garent et en bloquent l'accès aux cyclistes. Depuis plus d'un an, nous avons multiplié les démarches auprès des commerçants en cause et de nos interlocuteurs au niveau de la ville (3e section de voirie, mairie du 15e, commissariat du 15e, puis Préfecture de police), cherchant une solution à cet irritant problème. Il semble que nous ayons marqué un point...

BR/LM/15/09/2008  
BREP 08AO1760



**PREFECTURE DE POLICE**  
DIRECTION DES TRANSPORTS  
ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC  
SOUS-DIRECTION DES DEPLACEMENTS ET DE L'ESPACE PUBLIC  
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION DE L'ESPACE PUBLIC

Affaire suivie par [REDACTED]  
Tél. : [REDACTED]  
Mél. : [REDACTED]

Paris, le

**17 SEP. 2008**

Madame,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les nuisances occasionnées par le stationnement illicite de véhicules de livraison du magasin « MONOPRIX » sur la piste cyclable située à l'angle de la rue du Commerce et du boulevard de Grenelle, à Paris 15<sup>ème</sup>.

Dès réception de votre plainte, des instructions ont été données aux services de police locaux afin que la surveillance de ce secteur soit intensifiée. L'action de verbalisation engagée se poursuivra tant que les circonstances l'exigeront.

Par ailleurs, je vous informe saisir les services compétents de la Mairie de Paris afin qu'elle étudie la création de zones de livraison au droit ou à proximité du magasin en question, en lieu et place de stationnement payant, pour résoudre les problèmes évoqués.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Police  
et par délégation,

du b

  
M. MONTE

## Couloirs absurdes : Appel à manifestation

### Communiqué de presse :

Les associations MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette), Vélorution, Vélo15et7 entendent protester contre les mesures discriminatoires portant sur l'interdiction aux vélos de certains couloirs de bus.

À cette fin, elles manifesteront le **samedi 11 octobre** à partir de 15h :

- dans un premier temps sur le couloir de bus de la rue de Rohan (75001 Paris) où elles démontreront que l'itinéraire cyclable par la cour du Louvre autorisé récemment perd tout son intérêt si cette section de 20 m reste interdite aux vélos.
- dans un second temps, les cyclistes se rendront rue du Louvre (75001 Paris) où ils s'appliqueront à respecter scrupuleusement le code de la route en circulant dans les deux sens en-dehors des couloirs bus qui demeurent interdits.

Cette manifestation n'entraînera aucune gêne à la circulation (si ce n'est celle liée au strict respect du code de la route, sur la rue du Louvre).

## Autour de l'hôpital George Pompidou : suite

Nos adhérents les plus anciens le savent, c'est la création du parc André-Citroën, avec la construction d'un souterrain pour les voitures et d'un viaduc pour les trains, mais infranchissable par les cyclistes, qui a été à l'origine de la création de Vélo XV (devenue Vélo XvetVII, puis Vélo 15et7). Si notre association est à l'origine de plusieurs réalisations favorables aux cyclistes, il faut bien reconnaître que ce n'est pas le cas dans ce coin sud-ouest du 15<sup>e</sup> arrondissement. Des photos sur le site de l'association <[http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id\\_article=61](http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=61)> montrent que les cyclistes ne sont pas vraiment bienvenus sur l'ensemble des quais bas de la Seine.

Entre temps, France-Télévisions puis l'Hôpital Georges Pompidou se sont installés au sud du parc. De nombreuses personnes, en particulier parmi le personnel de l'hôpital, se rendent à vélo dans ces endroits difficiles, que l'aménagement de la voirie n'a pas facilité : une voie large à sens unique tourne autour de l'hôpital, incitant les véhicules motorisés à la vitesse et rendant malcommode et dangereux le cheminement des piétons, des cyclistes et des usagers des transports en commun.

### **Assemblée Générale de Vélo 15et7 Pouvoir de représentation**

Je, soussigné-e ..... demeurant .....

....., adhérent de Vélo 15et7, donne par la présente pouvoir à (préciser le nom) .....

....., adhérent de Vélo 15et7, de me représenter à l'assemblée générale de Vélo 15et7 qui se tiendra le 23 octobre 2008 de 20h à 22h, a la Maison Communale, 69 rue Violet, 75015 Paris, à l'effet de prendre part à toutes les délibérations et tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir ») :

A retourner à Vélo 15et7, 6 rue Blomet, 75015 PARIS

En novembre 2004, nous avons proposé plusieurs hypothèses de réaménagement de ce lieu, sur la base de la mise à double sens des deux rues entourant l'hôpital. Ces hypothèses ont été étudiées par les services de la voirie, qui a retenu celle faisant passer l'ensemble de la circulation de transit, dans les deux sens, derrière l'hôpital, et créant un contresens pour les autobus, les vélos et les taxis entre l'hôpital et le parc.

Les travaux nécessaires à cette réorganisation de la circulation ont commencé cet été. Dans un premier temps, les cyclistes, bien que leur association ait été à l'origine de cet aménagement, en ont été oubliés. La [dernière Lettre de Vélo 15et7](#) reproduisait la lettre adressée à la municipalité parisienne pour obtenir les aménagements nécessaires aux cyclistes, en particulier l'autorisation officielle de traverser un espace piétonnier faisant administrativement partie des "parcs et jardins".

Nous n'avons pas encore reçu de réponse formelle à cette lettre, mais nous savons, par les contacts directs que nous avons eus avec les services de la voirie, que **notre demande a été prise en compte et que les travaux et aménagements nécessaires seront réalisés avant la mise en service, prévue le 26 novembre.**

Nous avons prévu d'organiser une réunion (date à préciser) pour présenter le nouvel aménagement aux personnels cyclistes de l'hôpital Georges-Pompidou, en particulier pour leur donner des recommandations sur la traversée de l'espace piétonnier. Nous avons aussi suggéré aux autorités de donner un certain écho à la réalisation de cet aménagement, modérant la circulation et favorable à la fois aux piétons, aux cyclistes et aux usagers des transports en commun. Si elles ne le faisaient pas, nous organiserions nous-mêmes, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, une petite cérémonie pour fêter dignement cet événement.

## Stationnement à proximité de la bibliothèque de Beaugrenelle

Un grand merci à tous ceux qui ont déjà signé notre pétition demandant plus de stationnement ! Nous avons recueilli de nombreuses signatures lors de l'après-midi du samedi 27 septembre, que nous avons passé devant la bibliothèque. Vous pouvez toujours signer la pétition en ligne [depuis notre site](#).



### Convocation à l'Assemblée Générale de Vélo 15et7

**le jeudi 23 octobre, de 20h à 22h**

à la "Maison Communale", 69 rue Violet, Paris 75015  
Carré P13 du plan de poche Paris voies cyclables

Ordre du jour :

- renouvellement du CA et du bureau
- bilan moral
- bilan financier
- questions diverses

Vous trouverez un pouvoir de représentation dans cette lettre.

M° Commerce, bus 70 ou 88, stationnement vélo juste à côté, stations Vélib' au M° Commerce ou place Violet.